



Finances Communales : La baisse régulière de la Dotation Globale de Fonctionnement représente un manque à gagner depuis 2013 de 258.514 €, dont 108.651 € pour la seule année 2017. Afin d'endiguer cette réduction budgétaire et recouvrer de nouvelles recettes, les élus décident de supprimer l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions, et conversions de bâtiments ruraux en logements. Elles représentent 38.000 Euros sur la base de l'année 2016.

Assurances communales : Les contrats d'assurance actuels arrivent à terme au 31 décembre 2017. Le contrat d'assurance statutaire est confié à Sofaxis via le Centre de gestion du Finistère de la Fonction Publique Territoriale qui a assuré la consultation et auprès de qui la commune souscrit une mission d'accompagnement et de conseil en cas d'arrêt de travail. Le contrat dommages aux biens-flotte automobile-responsabilité civile-protection juridique fera l'objet d'une consultation lancée avec l'appui du cabinet Consultassur.

Environnement et Espace Rural : Le rapport annuel 2016 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés de la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau est présenté à l'assemblée. Les travaux routiers sont achevés pour cette année 2017. Il reste le marquage au sol, tributaire des conditions climatiques. Au plan d'eau, la rampe d'accès aux personnes à mobilité réduite sera effectuée prochainement dans le cadre du marché à bons de commande.

Aménagement du bourg : Le cabinet paysagiste Lagad Ar Brug de Lannédern associé à Ing Concept de Landivisiau se voit confier la mission d'étude de l'aménagement de la route départementale RD19 en traversée du bourg depuis le giratoire au bas de la route de Morlaix jusqu'au carrefour Place de l'Eglise, pour un coût de 12.070 € H.T. Le Programme d'enfouissement des réseaux rue Xavier Grall dans le quartier de Messinou est acté. Sur les 64.750 € de budget, la part restant à la commune s'élève à 18.550 €. Les travaux interviendront sur l'année 2018. Programme de remplacement de l'éclairage public vétuste suit un plan pluriannuel : 9.850 € sont alloués sur 2017 pour le secteur de Lanorgant. Un panneau publicitaire de 60 x 80 cm est accepté au 51, rue Charles de Gaulle, sans gêne pour la circulation piétonne. Il s'agit d'une activité de carrosserie moto. Un chemin adapté aux personnes à mobilité réduite est en cours de réalisation entre les parties hautes et basses de l'Ecole.

Urbanisme : Les élus prennent acte du projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de Plouénan.

Affaires Scolaires et Enfance : L'éveil culturel et sportif a débuté le 16 septembre et concerne 36 enfants âgés de 4 et 5 ans. 4 activités culturelles et 5 activités sportives sont retenues dans le cadre d'ateliers sur 3 samedis consécutifs de septembre 2017 à juin 2018. Le coût est de 20 €/enfant et la commune participera à cette même hauteur de 20 €/enfant.

Action Culturelle, Bâtiments et Espaces de Sports et de Loisirs : Les travaux se poursuivent à l'Espace Jacques de Menou avec le remplacement des dalles par de l'enrobé. L'ouverture de l'Espace Culturel du Plan d'Eau pour des manifestations destinées au public est subordonnée à la présence obligatoire d'une personne agréée Sécurité dite « SSIAP ». La Commune se renseigne en conséquence. Des stores supplémentaires ont été posés à l'Espace Culturel du Plan d'Eau et à la Maison de l'Enfance.

Espace Culturel du Plan d'Eau : Un défibrillateur est acquis auprès de l'entreprise Harmonie Mutuelle Service pour 1.891 € H.T et 180 € H.T de maintenance annuelle.

Association Sportive et Culturelle : La matinée d'inscription aux différentes animations en place sur la commune a rencontré un beau succès. Deux nouvelles animations sont proposées : le taekwondo et la belote-tarot. Lundi 18 septembre à l'Espace Jacques de Menou a eu lieu la réunion du calendrier des fêtes.

Action Sociale et Solidarité : La Maison Médicale est occupée par les deux médecins depuis le 1^{er} octobre. Un bail sera signé à cet effet avec la commune. L'espace co-working est ouvert aux professionnels à l'étage de la Maison du Guéven moyennant la signature d'une convention et le règlement des frais suivants : 2 € la demi-journée, 4 € la journée, 10 journées 35 €, 80 € le mois. Un stage « Garantie Jeune » a été réalisé du 16 mai au 28 juin à la Maison du Guéven. Un Café de l'Emploi a été organisé le jeudi 14 septembre, de 10 h à 12 h, au bar Le Kool entre demandeurs d'emploi et employeurs potentiels.

La **prochaine réunion de Conseil Municipal est fixée au lundi 16 octobre 2017 à 19 h en Mairie.**

État Civil

NAISSANCES

Tom TACCOEN, 7 bis route de Morlaix
Faustine KEROUANTON, Cosquer Vraz.

DECES

Anne Marie CAROFF, 95 ans
Résidence St Roch

Permanences

ACTION SOCIALE

PERMANENCES MAISON DU GUÉVEN :

ADMAR DU HAUT LEON : les 1^{ers} et 3^{èmes} mardis du mois de 10h à 12h. **ALDS** : tous les jeudis de 9h à 12h. Renseignements 02 98 69 49 60. ou contact@alds.una29.fr ou www.alds.bzh.

SECOURS POPULAIRE : un jeudi sur deux : 5 et 19 octobre - Contact : 07 69 36 39 06.

CDAS (assistante sociale), permanence mensuelle sur rendez-vous, contact : 02 98 68 11 46. **RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES**

Permanences à la maison de l'enfance (rue du plan d'eau), le **mardi 24 octobre**. Temps d'éveil : **Les mardis 3 et 17 octobre**. Contact Landivisiau : 02.98.24.97.15.

HALTE GARDERIE 1000 PATTES : Tous les vendredis à Plouvoyn à la maison de l'enfance. Contact : 06.64.22.28.14 / 02.98.68.42.41.

DÉCHÈTERIE - PLOUGOURVEST (Horaires d'hiver)

Lundi, vendredi et samedi : de 9h à 12h et de 13h30 à 18h00.
Mardi, mercredi : de 13h30 à 18h00.
Fermé le jeudi.

Associations

CYBERESPACE : Il reste des places de libre pour le cyberspace pour les séances suivantes : initiation ludique pour les enfants, le mardi de 16h45 à 17h45, 20 € l'année. Initiation informatique pour les adultes, le mardi de 14h à 15h, 20 € le trimestre. Stage spécialisé (sujets à définir) pour les adultes de 14h à 15h, 10 € les 3 cours. Contact : 02.98.61.03.91 ou 07.61.38.11.80.

ASSOCIATION DAÑSERIEN AN DAODOUR : Les séances de danses bretonnes ont repris depuis peu. Elles ont lieu chaque vendredi à la salle de danse « espace Jacques de Menou » de 20h15 à 21h30. En octobre : les 13, 20 et 27. La cotisation est de 20 € pour l'année, gratuit pour les moins de 18 ans. Les enfants peuvent y participer à partir du CE2, accompagné d'un adulte. Pour participer, se rendre sur place.

GÉNÉRATION MOUVEMENT DES AINES RURAUX : Annie confirme que le « savez-vous » est ouvert à tous. Une participation de 1 € est demandée. Le prochain aura lieu le **24 octobre**. Suite à certaines demandes, une dictée sera proposée le **21 novembre**, tout cela dans un esprit ludique, mais surtout un moment convivial et chaleureux qui stimule le cerveau.

Divers

CONFÉRENCE ZÉRO DÉCHET A LANDIVISIAU : C'est quoi ? Clément Le Fur et Aurélie Mauger de l'association 0 waste cornouaille viendront nous parler de leur production de déchet. En changeant des choses dans leur façon de consommer, ils ont réussi à réduire drastiquement leur production de déchet. Ils ne présentent quasi-plus de poubelle d'ordures ménagères. D'où ce mouvement vient ? Ce mouvement a été démocratisé par 2 familles, la famille de Béa Johnson, française expatriée aux Etats Unis, et la famille presque 0 déchet, Jérémie Pichon et sa famille ont décidé de réduire leurs déchets en voyant tous les déchets plastiques échoués sur leurs plages de Hossegor. Les 2 familles tiennent des blogs, où chacun selon son niveau d'engagement peut piocher des idées pour réduire ses déchets : compostage, achats en vrac...

Quel sera le contenu de la conférence ? Le groupe 0 Waste Cornouaille est une association basée à Concarneau. Les membres sont des citoyens dont le but est d'informer le grand public sur notre production de déchets et d'éveiller les consciences.

La conférence donnera des outils que chacun peut adapter à sa situation et production de déchets. Sans donner des leçons moralisatrices, le but est de découvrir un mode de vie alternatif. C'est quand ? **Le jeudi 26 octobre à 20h00 dans les locaux de la CCPL**, il est nécessaire de s'inscrire gratuitement auprès de Coralie Berthou au 02 98 68 42 41, les places sont limitées. Contact : c.berthou@pays-de-landivisiau.com ou 02 98 68 42 41.

RENCONTRE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

Le mardi 17 octobre 2017, salle de Ker ar Mor, à Cléder de 9h à 13h. Des opportunités concrètes pour les chercheurs d'emploi, les employeurs, les salariés ... entrée libre. <http://www.rencontres-emploi.bzh>—tél 02.98.62.39.57

SYNDICAT MIXTE DU LÉON, SCOT / PLH : Améliorer votre confort et réduire le montant de vos factures. Des travaux de rénovation thermique sont nécessaires pour améliorer votre confort et vous chauffer à un coût raisonnable. Il peut s'agir d'isoler votre logement au niveau des murs, combles ou fenêtres. Ou encore d'améliorer votre système de chauffage ou de production d'eau chaude, comme le remplacement de votre chaudière. Pour financer ces travaux, s'ils génèrent un gain énergétique d'au moins 25%, vous pouvez bénéficier sous conditions de subventions du Conseil Départemental déléguataire des aides de l'ANAH. Le montant de l'aide représente 35% à 50% des travaux hors taxe, en fonction de la catégorie de ressources. S'y ajoute l'aide de solidarité écologique du programme Habiter Mieux d'un montant de 10%. En cas de cumul avec des travaux d'adaptation au vieillissement ou au handicap, le financement peut atteindre jusqu'à 70%. Le Syndicat Mixte du Léon vous accompagne gratuitement dans vos démarches de la constitution du dossier à la mise en paiement des aides. N'hésitez pas à vous renseigner. Syndicat Mixte du Léon (SCOT / PLH) – 8 rue de la mairie à Plouescat – 02 98 61 91 51 - syndicat-mixte-leon@orange.fr – ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30. Permanences : St Pol de Léon - Maison des Services - 2^{èmes} et 4^{èmes} mercredis de chaque mois de 10h30 à 12h / Plouzévédé - Mairie - 2^{èmes} et 4^{èmes} lundis de chaque mois de 10h30 à 12h / Landivisiau - Communauté de Communes - 1^{ers} et 3^{èmes} mercredis de chaque mois de 10h30 à 12h. **Attention : les travaux ne doivent pas être commencés avant le dépôt de la demande de subvention.**

MAM - LA PETITE RECRÉ : l'association organise son traditionnel BB puces le **dimanche 8 octobre 2017** de 9h à 16h. 4 € le mètre, tables et chaises fournies, petite restauration et buvette sur place. Inscriptions au 02.56.19.99.37/ 06.64.27.16.09

ANIMATION DES TOUT-PETITS : L'ASC et la mairie proposent aux enfants de 6 mois à 3 ans une animation le **jeudi 12 octobre de 10h15 à 11h** à la maison de l'enfance, rue du plan d'eau. Les enfants doivent venir accompagnés de leur(s) parent(s) ou de leur assistante maternelle. Gratuit, sans inscription.

CENTRE DE LOISIRS : afin d'éviter le gaspillage et dans le cadre du label éco-école, le programme du centre de loisirs des vacances de Toussaint ne sera pas distribué individuellement à l'école. Quelques exemplaires seront disponibles au secrétariat et un affichage sur les panneaux indiquera leurs sorties. Les programmes seront toujours disponibles en mairie, dans les boulangeries ainsi que sur le site internet de la commune.



DON DU SANG

Vendredi 27 octobre

de 8h15 à 12h30

à la salle polyvalente,
espace Jacques de Menou

REPAS DES AINES

Le repas annuel des aînés aura lieu le **vendredi 20 octobre 2017** à midi à l'espace Jacques de Menou. Ce repas est offert par le CCAS et est ouvert aux personnes âgées de 70 ans et plus, résidant sur la commune de Plouvorn. **Inscription obligatoire auprès de la mairie pour le mardi 11 octobre au plus tard, au : 02 98 61 32 40.** Si besoin, nous pouvons mettre en place un co-voiturage pour les personnes qui n'ont pas de véhicule, le signaler lors de l'inscription en mairie.

Contact

www.plouvorn.com

Mairie Rue du Guéven
29420 Plouvorn

Tél. 02.98.61.32.40

Fax. 02.98.61.38.87

Mail :

commune-de-plouvorn@wanadoo.fr

Les articles du prochain mois

A transmettre pour le 15 de chaque mois
à la mairie, par mail

rolland.mairie@orange.fr

Plouvorn Infos

N° 311

Octobre 2017